



FORMATION

« Rechercher efficacement des partenaires privés »

Dates et lieux

- > Lundi 10 et mardi 11 décembre 2018 – 14 heures de formation
- > Maison des sports, 1 avenue de Châteaudun à Blois

Objectif de formation

- > Construire une stratégie de partenariat performante
- > Négocier des offres « gagnant-gagnant »

Programme prévisionnel

Lundi 10 décembre 2018	
9h30 - 12h30	Identifier les différents partenariats > Définition, cadre législatif du mécénat et du sponsoring > différence entre les deux dispositifs Utiliser les outils de mise en place du mécénat > Rescrit fiscal > Cerfa de reçu de don
13h30 - 17h30	Transformer les activités de son association en produit > Analyse du projet et des activités de son association > Création d'une offre de partenariat à partir d'activités attractives > Proposition d'engagements réciproques et d'une convention de partenariat
Mardi 11 décembre 2018	
9h00 - 12h30	Créer un dossier de partenariat > Règles essentielles d'un dossier de partenariat impactant > Mise en valeur de son dossier de partenariat
13h30 - 17h00	Définir sa stratégie commerciale > Identification et différenciation des cibles > Création d'une base de prospects > Moyens de démarchage > Construction d'un argumentaire pour les partenaires potentiels

Intervenants

- > Arnaud Besse, directeur du CDOS 41
- > Christelle Caillette, Crédit mutuel, responsable des organismes à but non lucratif

Pour qui ? prérequis ?

- > La formation est destinée prioritairement aux salariés d'associations de – 11 salariés à jour de leur cotisation à Uniformation (Opcv de la branche du sport)
- > Pour les dirigeants bénévoles intéressés : se renseigner auprès du CROS pour connaître les possibilités de participation
- > Aucun prérequis n'est demandé mais il est demandé que chaque participant connaisse le projet de son association

Méthode pédagogique

La formation alternera des temps de théorie, de pratique, de travail individuel sur des cas personnalisés et des temps de travail collectif

Coût pédagogique

- > L'inscription à la formation est gratuite car prise en charge par Uniformation dans le cadre d'une action collective
- > Un chèque de caution de 150 € libellé à l'ordre du CROS CVL est demandé. Il sera rendu à l'issue de la formation ou conservé en cas d'absence non justifiée

Inscription

Via le lien ci-joint : [ici](#)

Merci de compléter toutes les informations demandées

Contact

Comité régional olympique et sportif Centre-Val de Loire - pôle formation

E-mail : formation.cvl@franceolympique.com

Tél. : 02.38.49.88.52